



contacts

eaudubaslanguedoc.touturmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone

Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

0977 408 465

APPEL NON SURTAXÉ

urgence 24h/24

0977 428 465

APPEL NON SURTAXÉ

Eau du Bas Languedoc - service client

TSA 50001

36400 LA CHATRE

eaudubaslanguedoc.touturmoneau.fr/acceo

Véolia eau
Service assainissement
 0 969 329 328

message personnel

Le paiement de la première facture dénommée facture d'accès au service, confirme l'acceptation des conditions particulières du contrat, et vaut accusé de réception du règlement du service.

Nouvelle Réforme Agences de l'Eau applicable au 1er janvier 2025. Pour en savoir plus :

<https://www.lesagencesdeleau.fr/actualites/tout-comprendre-de-la-reforme-des-redevances> Veuillez consulter votre facture Partie "Organismes Publics"

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.



MME M REES HELEN REES SIMON
5 RUE DE BELFORT
34340 MARSEILLAN

Service de l'eau de votre commune

Facture d'accès au service

30 Juillet 2025

m³

montant TTC

Votre abonnement

10,35 €

Autres prestations

81,44 €

Net à prélever

91,79 €

Ce montant sera prélevé sur votre compte le 14 août 2025

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition



Distribution de l'eau : 11 %
Autres prestations : 89 %

Adresse desservie :
MME M REES HELEN REES SIMON

5 RUE DE BELFORT
34340 MARSEILLAN

Prochain relevé :

Mai 2026

Prochaine facture :

Mai 2026

Les prélèvements sont effectués sur le compte bancaire se terminant par :

Compte bancaire :
6000**
Référence Unique de Mandat :
PRELO006119890464FR51ZZZ885E09001
ICS : FR51ZZZ885E09

Échéancier

Date de prélèvement	Montant € TTC
11 Août 2025	25,00
10 Septembre 2025	25,00
10 Octobre 2025	25,00
10 Novembre 2025	25,00
10 Décembre 2025	25,00
12 Janvier 2026	25,00
10 Février 2026	25,00
10 Mars 2026	25,00
10 Avril 2026	25,00
11 Mai 2026	25,00

Conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes européennes bancaires, les prélèvements ou virements seront désormais réalisés au format SEPA. Aucune action n'est requise de votre part. Votre Référence Unique de Mandat de prélèvement SEPA est visible sur votre facture ou échéancier le cas échéant. Pour toute demande relative à votre mandat ou prélèvement SEPA, merci de contacter notre service client.

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur : eaudubaslanguedoc.toutsurmoneau.fr

N° compteur C15LA133250	Nouvel index Télélevé le 29/07/2025	650	Ancien index	Consommation		
						N°Facture : 1099654970-1
Détail de votre facture						
DISTRIBUTION DE L'EAU						9,81
ABONNEMENT						10,35
Part Déléataire du 29/07/2025 au 30/09/2025	0,17	21,20		3,53	5,5	
Part Syndicat du Bas Languedoc du 29/07/2025 au 30/09/2025	0,17	37,6686		6,28	5,5	
AUTRES PRESTATIONS						74,04
Frais d'accès au service de l'eau sans déplacement	1			74,04	10,0	
TOTAL HT				83,85		
MONTANT TVA (5,5 %)				0,54		
MONTANT TVA (10,0 %)				7,40		
Total TTC TVA acquittée sur les débits						91,79
Solde de votre compte						91,79 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Altiplano, 4 place de la pyramide, 92800 Puteaux en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.